

**DECISION n°1090673
d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par
l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement FEADER Hors
SIGC pour la programmation 2014-2020 dans le cadre du PDR Haute-
Normandie**

La directrice générale de l'Agence de l'eau Seine Normandie,

- Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;
- Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération n° CA 19-24 du conseil d'administration de l'agence du 12 juillet 2019 approuvant les modèles de décision d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'agence et de leur cofinancement FEADER pour les mesures de la programmation 2014-2020,
- Vu la délibération n° CA 15-32 du conseil d'administration de l'agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020,
- Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 de la région Haute-Normandie signée le 22/12/2015,
- Vu la délibération n° CA 18-09 du conseil d'administration de l'agence du 12 janvier 2018 relative à la délégation des attributions du conseil à la Directrice générale.

DECIDE :

Article 1 – OBJET

L'agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour l'**appel à projet n°1 Agriculture pour une Normandie Performante** du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 **Haute Normandie** et l'année **2020** :

	Montant attribué par l'Agence			<i>Montant attribué par les autres financeurs (Région, Etat)</i>	<i>Montant FEADER total</i>	<i>Montant d'aide total</i>
	Part cofinancée	Part Top-Up¹	TOTAL			
Mesure 4.1.1	59 061 €		59 061 €	899 397 €	958 457 €	1 916 914 €
<i>Imprévus</i>			1 181 €			
TOTAL			60 242 €			

Ces autorisations d'engagement devront être affectées par l'ASP à la gestion des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN définis à l'Article 2.

Le montant cumulé des autorisations d'engagements attribuées au titre de la convention-cadre visée sont précisés pour rappel en annexe 2.

Article 2 – ATTRIBUTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

Au vu de l'instruction des dossiers individuels réalisée par le GUSI (Guichet Unique des Services Instructeurs) et de la sélection des dossiers opérée en comité régional ad hoc, l'Agence de l'eau Seine-Normandie décide l'attribution des aides pour sa part pour les dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN listés en annexe 1.

Article 3 – MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à l'article 8 de la convention-cadre visée.

Article 4 – DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature, et à une durée de validité de 5 ans.

Date : 2 décembre 2020

Patricia BLANC
Directrice Générale

1

Top-up : sans cofinancement

Annexe 1 : liste des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

Dépt	NOM BENEFICIAIRE	Intitulé du projet	Montant aide AESN
27	EARL BERTOT	Modernisation de l'atelier lait par l'installation d'une nouvelle salle de traite, installation de logettes tapis et achat d'une faucheuse conditionneuse en copropriété	822,40 €
76	EARL DE LA MUETTE	Construction d'un bâtiment pour stockage paille et fourrages. Construction d'une dalle pour stocker les semences issues de l'exploitation, tourteaux, fourrages. Acquisition d'une faucheuse.	2 044,61 €
27	GAEC BOIS MINERAY	Construction d'une stabulation, d'un stockage de paille, de silos. Acquisition d'une remorque ensileuse autochargeuse	9 951,91 €
27	GAEC VANDERMEERSCH	Construction d'un bâtiment de stockage de paille et d'aliments. Achat d'un andaineur	2 153,28 €
27	GAEC DE LA ROCHELLE	Investissement dans un robot de traite et dans un andaineur	2 351,18 €
76	GAEC DU ROME	Construction d'un bâtiment de stockage de fourrages (paille et foin). Acquisition d'une faucheuse, d'une presse, d'une pince à enrubannage, d'un godet à betteraves et d'un semoir à engrais avec pesée	2 773,12 €
76	SCEA DE LA GALERIE	Réaménagement d'un bâtiment pour calibrage de pommes de terre. Acquisition d'un andaineur, d'un godet mélangeur distributeur, d'un nourrisseur à veaux, de loges de contention et d'un semoir à engrais	1 450,31 €
27	EARL DES TOURELLES	Installation d'un robot de traite et acquisition d'une herse étrille	1 709,46 €
76	EARL MARE AUX POMMIERS	Installation d'un robot de traite et acquisition d'une faucheuse	1 650,00 €
27	EARL DU BOCAGE	Construction d'un bâtiment de stockage fourrage et concentrés et d'un silo. Acquisition d'une enrubanneuse	1 504,71 €
27	EARL BRIL ODIENNE	Investissement dans des chemins d'accès aux pâturages, dans une faucheuse frontale et dans une herse étrille	4 533,00 €
76	EARL DE LA MARE A L'EAU	Construction d'un bâtiment pour le stockage de fourrages, d'une plateforme d'ensilage et acquisition d'une faucheuse	1 500,00 €
76	GAEC LA LAITIERE	Construction d'un bâtiment de stockage de fourrages. Acquisition d'un andaineur, d'une faneuse et d'une presse	3 300,00 €
76	SCEA DE LA FERME SIMON	Acquisition d'un semoir de semi-direct, d'une herse étrille et d'un système de traitement des eaux pour abreuvement des bovins	3 432,91 €
27	EARL François TERRIER	Acquisition d'une trémie frontale pour couverts végétaux avec une barre de semis, d'une caméra pour bineuse, d'un GPS et d'une herse étrille	3 795,00 €
27	EARL VAN EECKE	Construction d'un hangar de stockage de semences, de lin et de miscanthus. Acquisition d'un broyeur pour l'entretien des prairies et des surfaces en herbe (ZNT).	1 155,68 €
76	EARL DU CHATEAU	Construction d'un bâtiment sur aire paillée pour génisses viande et acquisition d'une faneuse	1 356,75 €
76	EARL LACAILLE	Construction d'un bâtiment à usage de stabulation paillée pour génisses lait et stockage paille, foin, aliments du bétail et lin. Acquisition d'une faneuse et d'un andaineur.	4 545,00 €
76	SCEA DU CAMP CUSSON	Construction d'un bâtiment de stockage de fourrages pour bovins viande et acquisition d'une faneuse	1 784,70 €
76	EARL DE LA HAUTEVILLE	Extension d'une stabulation paillée intégrale pour élèves laitiers et extension d'un hangar de stockage de fourrages. Acquisition d'une bineuse à betteraves d'un andaineur et d'une pailleuse	2 340,00 €
76	EARL DES TROIS COLOMBIERS	Construction d'un bâtiment de stockage de fourrages. Acquisition d'une faucheuse et d'une pailleuse	4 906,35 €
			59 060,37 €

Annexe 2 : Montants cumulés des autorisations d'engagements de l'AESN

Numéro de décision	Mesure 4.1.1	Mesure 4.1.2	Mesure 8.2	Mesure 4.4	Imprévus (2%)	TOTAL
n°1067517				48 087 €		48 087 €
n°1060386		72 274 €			1 446 €	73 720 €
n°1058385	13 077 €	27 850 €			819 €	41 746 €
n°1062839			16 850 €			16 850 €
n°1071786	13 981 €	45 017 €			1 179 €	60 177 €
n°1074640	106 207 €				2 124 €	108 331 €
n°1074777	69 267 €				1 386 €	70 653 €
n°1075178				37 963 €	760 €	38 723 €
n°1076741 (ex-n°1037764)			8 670 €			8 670 €
n°1077468	52 591 €				1 052 €	53 643 €
n°1079208	63 080 €				1 262 €	64 342 €
n°1079461	205 660 €				4 113 €	209 773 €
n°1080843				34 848 €	697 €	35 545 €
n°1081530	135 591 €				2 712 €	138 303 €
n°1083942	91 682 €				1 834 €	93 516 €
n°1085142	156 655 €				3 133 €	159 788 €
n°1085228			6 748 €		135 €	6 883 €
n°1085335	337 345 €				6 747 €	344 092 €
n°1086653	27 975 €				560 €	28 535 €
n°1088463	58 558 €				1 171 €	59 729 €
n°1089578	65 406 €				1 309 €	66 715 €
n°1089586	322 840 €				6 457 €	329 297 €
n°1090673	59 061 €				1 181 €	60 242 €
Montant cumulé sur la période 2015-2020	1 687 294 €	145 141 €	32 268 €	120 898 €	38 243 €	2 023 844 €